

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

Annexe produite dans le cadre de l'article L3313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe [...] au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le Conseil Départemental du Cher a une nouvelle fois participé à hauteur de 5,1 M€ en 2015 à la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement de l'État (70,5 M€ soit -6,7% par rapport à 2014), tout comme les autres collectivités, pour contribuer à la réduction des déficits publics.

La situation des finances départementales du Cher devient préoccupante et sa gestion de plus en plus délicate, d'autant qu'une déconnexion entre le fort rythme d'évolution des dépenses de fonctionnement et celui beaucoup plus faible des recettes de fonctionnement engendre un effet ciseau qui ne cesse de s'accroître.

Cet effet ciseau, constaté chez d'autres acteurs du secteur local, a tendance à évoluer plus rapidement dans le Cher en raison de l'accroissement des dépenses de solidarité et en particulier celles liées au paiement des dépenses du RSA.

Néanmoins, le département maintient ses efforts en soutenant une politique accentuée de maîtrise des charges générales de fonctionnement (achats, charges et services extérieurs) à hauteur de 29,4 M€, en nette diminution de -1,6 M€ sur 2015 par rapport à 2014 (soit -5,27 %).

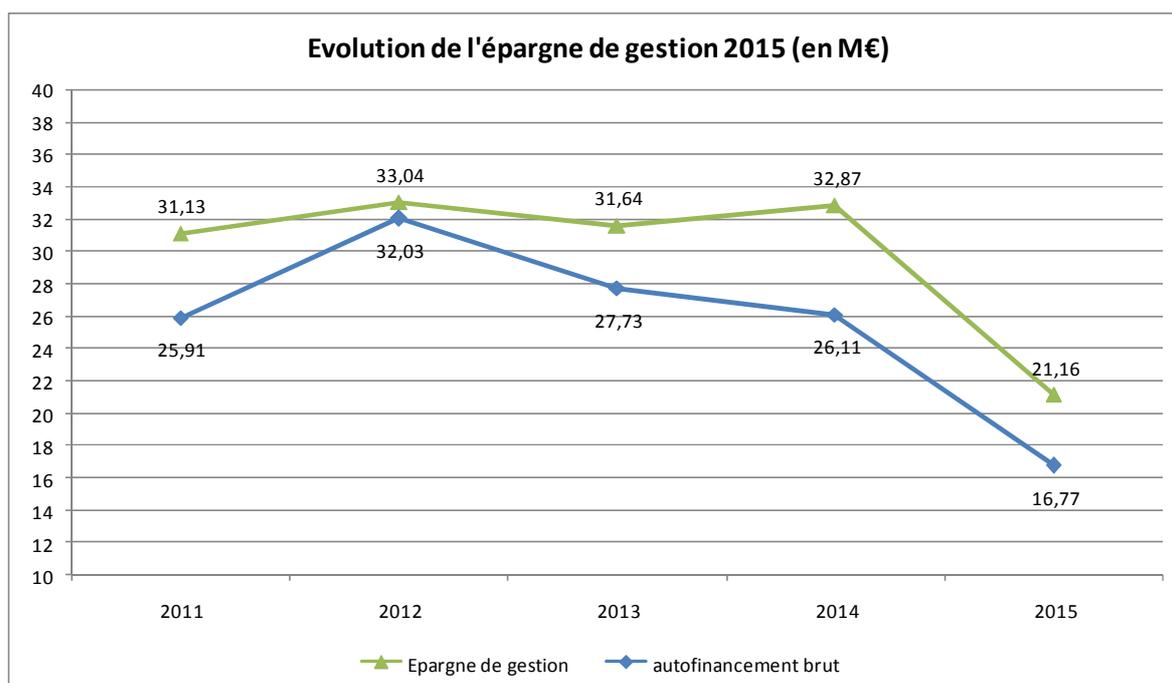
En 2015, le **résultat de gestion de la collectivité s'élève à 21,16 M€** contre 32,87 M€ en 2014 (baisse de -35,64 %) :

- Les dépenses de gestion de 316,58 M€ en 2015, contre 314,05 M€ en 2014, ont progressé de 2,5 M€ (hausse de 0,8%) ;
- Les recettes de gestion de 337,74 M€ en 2015, contre 346,92 M€ en 2014, ont baissé de -9,2 M€ (soit -2,65%).

	Compte administratif 2014	Compte administratif 2015	% 2014/2015
Recettes de gestion	346 923 621,48 €	337 737 552,63 €	-2,65%
Dépenses de gestion	314 053 101,88 €	316 580 876,58 €	0,80%
Résultat courant non financier ou épargne de gestion :	32 870 519,60 €	21 156 676,05 €	-35,64%
Recettes financières	94 520,55 €	107 051,46 €	13,26%
Charges financières (1)	6 435 063,39 €	6 386 474,14 €	-0,76%
Résultat financier :	- 6 340 542,84 €	- 6 279 422,68 €	-0,96%
Recettes exceptionnelles (2)	1 561 435,20 €	1 326 146,37 €	-15,07%
Charges exceptionnelles	1 703 561,16 €	316 919,70 €	-81,40%
Résultat exceptionnel :	- 142 125,96 €	1 009 226,67 €	-810,09%
Recettes sur provisions et transferts de charges	22 410,00 €	884 590,00 €	NS
Dépenses sur provisions et transferts de charges	300 000,00 €	- €	-100,00%
Autofinancement brut ou Epargne brute :	26 110 260,80 €	16 771 070,04 €	-35,77%
Remboursement en capital	19 233 994,19 €	20 679 335,91 €	7,51%
Autofinancement net :	6 876 266,61 €	- 3 908 265,87 €	-156,84%

(1) Intérêts de la dette

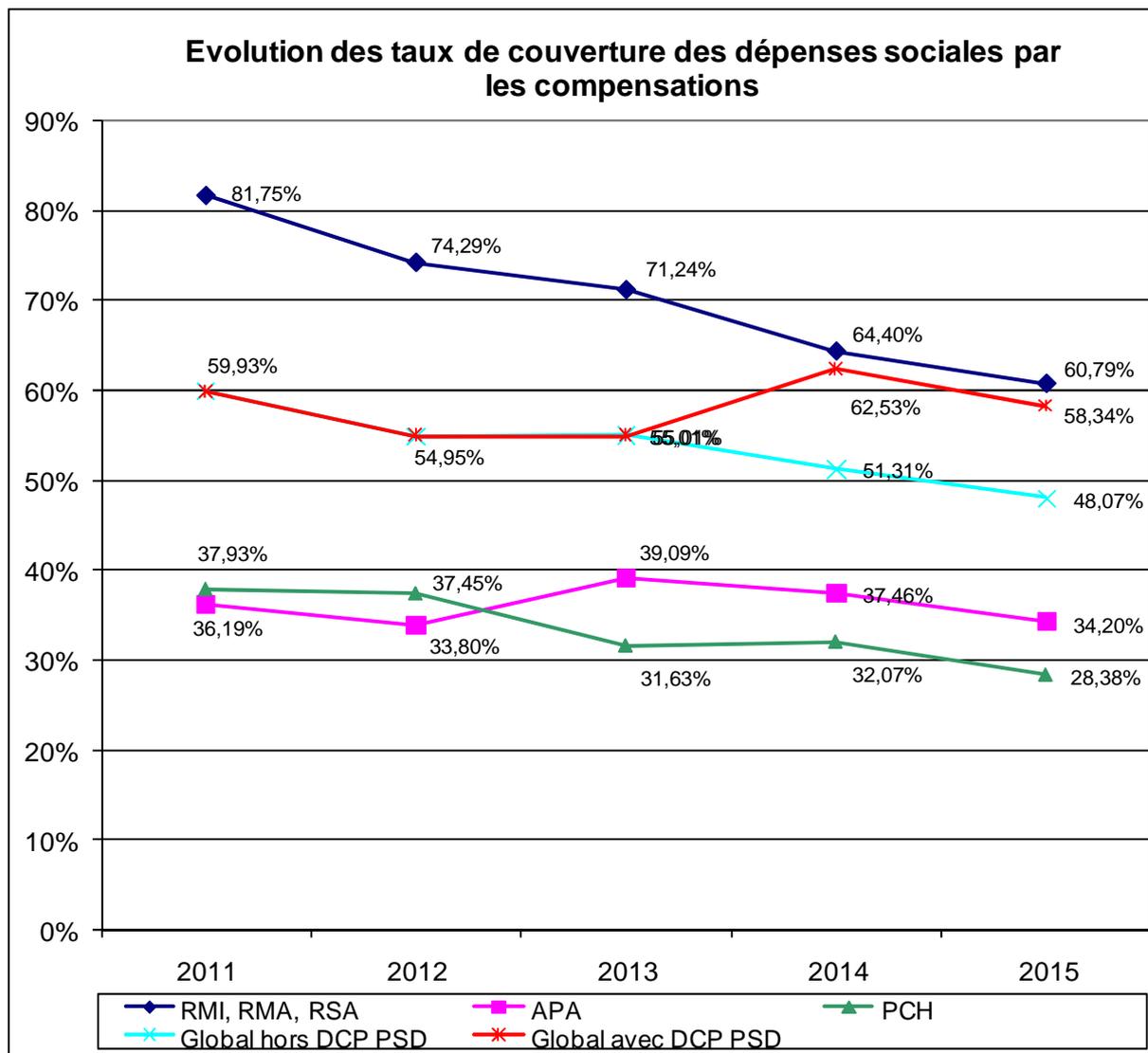
(2) Indemnités sinistres



Force est de constater que le reste à charge des allocations individuelles de solidarité (AIS) en 2015 pèse de plus en plus lourd sur le budget de la collectivité.

Il s'élève à :

- 50,52 M€, hors dispositif de compensation péréquée (DCP) et prestations spécifique de dépendance (PSD), contre 45,5M€ en 2014 ;
- 40,53 M€, avec dispositif DCP ET PSD, contre 35,04 M€ en 2014.



La nouvelle majorité a souhaité dès 2015, par ses actions, continuer à assurer un niveau de service public de qualité tout en mettant l'accent sur un renforcement nécessaire de la maîtrise des dépenses publiques, notamment par le biais d'une politique de mutualisation renforcée et d'optimisation progressive de la masse salariale.

Les chiffres importants du compte administratif 2015

Les recettes :

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'établissent au CA 2015 à 340,06 M€, contre 348,60 M€ au CA 2014, soit une baisse de -2,45 %.

Les **recettes réelles d'investissement**, (hors dette, hors renégociation de la dette, résultat antérieur et hors recettes relatives au RSA), s'élèvent à 11,39 M€ en 2015, contre 12,71 M€ (- 10,42 %) par rapport à 2014, avec notamment :

- 17,02 % de baisse au niveau des équipements départementaux,
- 36,23 % de baisse pour les équipements non départementaux

↳ Les dépenses :

Les **dépenses réelles de fonctionnement** s'établissent à 323,3 M€ en 2015 contre 322,5 M€ en 2014, soit une hausse de 0,25%.

Une diminution des charges financières est à noter suite à la baisse des intérêts de la dette de -0,76% s'expliquant par une évolution très favorable des taux d'intérêts.

Les **dépenses réelles d'investissement** (hors renégociation et hors résultat antérieur), s'élèvent à 54,17 M€ en 2015, contre 63,94 M€ en 2014 (baisse de -15,28%).

Les dépenses d'équipements départementaux, en baisse de 17,02 % par rapport à 2014, ont concerné principalement des projets phares pour le département tels que :

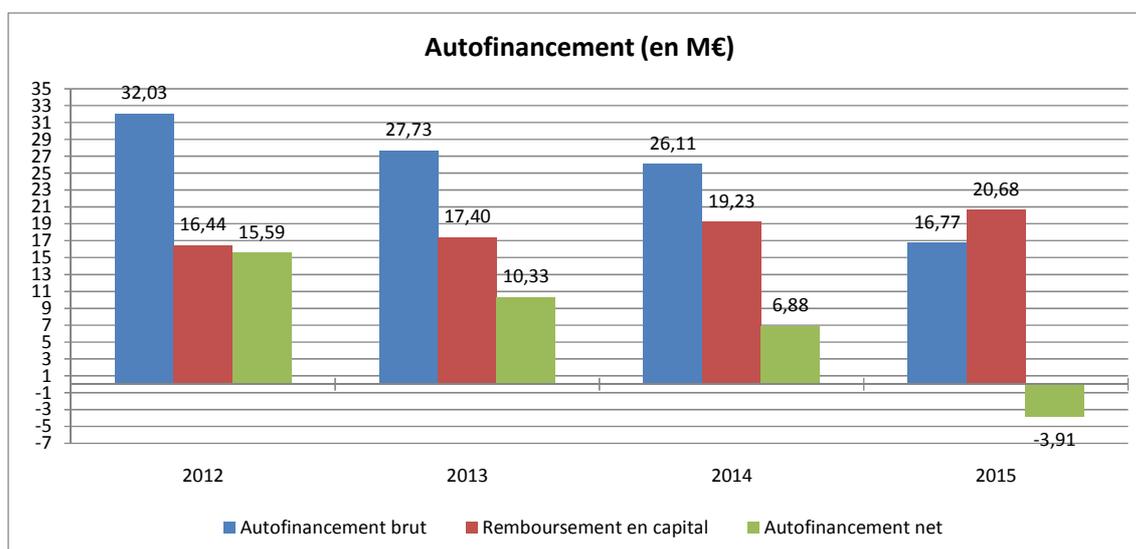
- la rocade nord-ouest,
- la poursuite de la réhabilitation du collège de Sancerre,
- la restructuration des locaux pour le pôle de formations sanitaires et sociales,
- l'aménagement de l'Abbaye de Noirlac, ...

Les dépenses d'équipements non départementaux, d'un montant de 10,4 M€ en 2015, sont pour la plupart des subventions versées à des tiers pour le financement de leurs projets, et connaissent une baisse de 36,23 % par rapport à 2014.

Le volume d'emprunt s'est élevé à 26,5 M€ en 2015, montant stable par rapport à 2014 (25,1 M€). La préoccupation majeure sur 2015 a été l'épargne nette, qui traduit les moyens réels dont dispose la collectivité pour investir une fois l'annuité de la dette remboursée.

Une profonde dégradation de l'épargne nette de la collectivité a pu être constatée en 2015 ; le département du Cher ayant connu pour la toute première fois une épargne nette négative de l'ordre de -3,9 M€ contre 6,88 M€ en 2014.

L'endettement constant du département, permettant de financer ses projets d'investissement, a généré un remboursement croissant de la dette en capital du département (20,68 M€ en 2015 contre 19,23 M€ en 2014), devenu supérieur à l'autofinancement brut (16,77 M€ en 2015 contre 26,11 M€ en 2014), pénalisant ainsi ses marges de manœuvre.



↳ **Les Résultats budgétaires**

Le résultat net global de l'exercice 2015 est de 3,36 M€ dont :

- => Un excédent de 6,4 M€ pour la section d'investissement
- => Un déficit de - 3 M€ pour la section de fonctionnement

Le résultat budgétaire cumulé 2015 (hors RAR) toutes sections confondues s'élève à 16,85 M€ dont :

- => Un résultat cumulé de fonctionnement de 15,37M€ ;
- => Un résultat cumulé d'investissement de 1,48 M€.

Le résultat cumulé avec RAR est de 14,27 M€ dont :

- => Un excédent de fonctionnement de 15,59 M€,
- => Un déficit d'investissement de - 1,31 M€.

↳ **Les budgets annexes**

Outre le budget principal, le Conseil départemental du Cher dispose de 4 budgets annexes, à savoir :

- Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, met en exergue un excédent toutes sections confondues de + 360 813,03 € pour l'exercice 2015, contre - 439 781,15 € en 2014.

- Le Laboratoire Départemental d'Analyses, toutes sections confondues, présente un résultat excédentaire de + 119 559,99 € pour l'exercice 2015, contre un résultat de l'exercice déficitaire en 2014 de - 58 987,83 €.

- Le Centre Fonctionnel de la Route, qui présente un solde excédentaire pour l'exercice 2015, toutes sections confondues, de 879 232,39€, contre 217 385,65 € en 2014.

- Le Transport Interurbain réalise pour l'exercice 2015 quant à lui un déficit de -39 106,41€, contre un excédent de 66 765,92 € en 2014.